



Fiscalité ventes vinted

Par **Mounett3**, le 11/02/2024 à 16:48

Bonjour,

J'aurai souhaité savoir comment régulariser une situation...

J'ai été micro entrepreneuse en 2022 (ventes sur internet). J'ai cessé en octobre 2022.

En 2023, j'ai effectué 3300€ de ventes sur vinted...

1500€ à titre personnel

1800€ qui correspond à des ventes de biens qui me restaient de ma micro entreprise.

En 2023, je n'avais plus qu'un compte personnel sur vinted.

Comment déclarer sur ma prochaine déclaration d'impôts 2024?

Mettre les 3300€ en régime micro bic? Ou seulement les 1800€?

J'ai vu qu'il y avait un abattement de 29%... Combien doit on payer d'impôts sur ces 29%?

Et qu'en est il des cotisations sociales? Comment les régulariser?

En vous remerciant.

Cordialement